

L'empreinte écologique d'un tournage

Avril 2008

Commission du film d'Ile-de-France

www.idf-film.com

Table des matières

A. Introduction	3
I. Préambule	3
I-1 Empreinte écologique et impact environnemental	3
I-2 Le tournage, juste un morceau de la filière	4
I-3 Les petits efforts ne remplissent pas à eux seuls le lit des grandes rivières .	5
II. L'étude.....	6
II.1 Des prétentions limitées.....	6
II.2 Méthode et acteurs	6
II.3 « La »spécificité d'un tournage	7
B. Transporter des gens et des choses, leur permettre de fonctionner	7
I. Les déplacements du personnel.....	8
II. Le matériel.....	9
III. De l'électricité	10
III.1 Groupe ou réseau ?	10
III.2 Les groupes électrogènes	12
III.3 Des progrès techniques à fort impact sur l'empreinte écologique	14
C. Les consommations de matières autres que fossiles	15
I. L'eau	15
II. L'alimentation	16
III. Les décors.....	16
IV. La table régie	17
D. Effet induit et facteurs de différenciation	18
I. L'utilisation de l'espace public.....	18
II. Plus ou moins d'empreinte, où est la différence ?.....	19
E. Gérer mieux le toujours plus	20
F. Préconisation supplémentaire	22

A. Introduction

I. Préambule

I.1 Empreinte écologique et impact environnemental

Le terme d'empreinte écologique s'inscrit dans la dynamique du Club de Rome et apparaît en 1992. C'est le WWF qui a fortement contribué à le populariser en France.

L'empreinte écologique vise à traduire de manière facilement compréhensible l'impact d'activités humaines sur la planète. Elle se mesure généralement en surface (hectares par individu, ou hectares consommés par une ville ou un pays pour répondre à ses besoins, par exemple). Cette surface traduit, grâce à un système de conversion, la quantité de ressources nécessaires par le système ou l'action étudiés.

Plus précisément, l'empreinte écologique quantifie pour ce système ou cette action la surface bio-productive nécessaire pour générer les principales ressources consommées par cette population et pour absorber ses déchets. L'empreinte écologique peut aussi être utilisée pour donner une mesure des impacts d'activités de production comme l'élevage ou d'objets tels qu'une voiture, un ordinateur ou un téléphone portable. Par extension et addition, on peut donc envisager de mesurer l'empreinte écologique d'un tournage de film.

Plusieurs définitions de ce concept ont cours, toutes sont fondées sur la conversion en équivalent-surface des besoins nécessaires à un individu ou à un groupe ou à la fabrication d'un objet ou à la production d'un service.

Cette "surface" métaphorique est virtuelle, mais elle traduit une réalité très concrète. Chacun comprend intuitivement que dans un monde fini où la population croît, plus cette "empreinte" est large, plus on s'éloigne de l'idéal de *soutenabilité* et de durabilité du développement. Elle traduit une analyse qualitative globale simplifiée des impacts, en un indice quantitatif cohérent avec son objectif et facilement compréhensible par tous, quelles que soient la langue, l'âge ou la culture, ce qui lui confère un caractère

assez universel. Chacun peut ainsi calculer son empreinte écologique et chercher à la diminuer.

Mais cet indice simple et pédagogique n'a pas la prétention de tout décrire. Il ne mesure pas, notamment, l'impact environnemental d'une activité et en particulier la dégradation des écosystèmes et la production de toxiques. Au cours des entretiens liés à la présente étude, il est apparu que presque aucune des personnes interrogées n'avait une vision construite de la notion d'empreinte écologique.

C'est plutôt celle de « pollution » qui était associée au sujet, dans le sens des sous-produits générés et pas de la consommation de matière. Ainsi, une consommation de carburant, que ses gaz de combustion soient filtrés ou non, génère une empreinte écologique peu différente... tout en générant une pollution locale plus ou moins importante.

Le parti a donc été pris d'étendre l'objet des entretiens à ces pollutions car c'est l'expression la plus spontanée qui fait suite au questionnement des acteurs. Cela constitue donc une bonne porte d'entrée à la notion d'empreinte écologique dont les vertus pédagogiques séduisent dès lors qu'elles sont expliquées par l'exemple.

Nous verrons dans les préconisations comment cet indicateur en même temps séduisant et expressif pourrait être mieux mis en avant auprès de la profession.

I.2 Le tournage, juste un morceau de la filière

Dès le début de l'étude, il a été convenu de ne prendre en compte que la partie tournage, de la filière cinéma. C'est ainsi que de manière volontaire, nous n'avons pas interrogé les acteurs sur la phase d'écriture, de repérage, de promotion... ni sur le développement des pellicules et la production des copies.

Nous n'avons pas non plus travaillé sur la construction et l'exploitation des salles, ou le déplacement des spectateurs jusqu'à elles, bien que ce dernier point soit très certainement majeur. Si on devait répartir la ressource naturelle consommée par chaque spectateur, du début à la fin du cycle Film, on arriverait probablement à des conclusions ayant trait à la large prédominance de l'implantation des salles et aux moyens de transport pour s'y rendre.

En effet un film est avant tout fait pour être vu, en salle. Ainsi n'est-il pas illégitime de jeter un œil sur l'aval de la partie qui nous occupe, ne serait-ce que pour noter qu'une volonté globale de prise en compte de l'empreinte écologique de ce secteur économique, une volonté partagée par tous ses acteurs, ne pourrait faire l'impasse sur cette responsabilité.

Pour rester dans un domaine voisin de la production cinématographique, cette approche originale est par exemple celle mise en œuvre par différents groupes de rock qui ont demandé dernièrement à des cabinets spécialisés de mesurer leur empreinte écologique.

Les conclusions sont : faites plus de concerts, dans des salles plus petites, plutôt en centre ville, car c'est la venue à vous du public qui est l'élément marquant de votre empreinte.

I.3 Les petits efforts ne remplissent pas à eux seuls le lit des grandes rivières

Ce zoom arrière sur la filière dans son ensemble afin de situer les quelques semaines étudiées n'est pas neutre. Il replace la partie tournage dans son tout, et l'écologie exige de faire cela pour que son caractère systémique ne soit pas travesti ou oublié. Il existe un parallèle manifeste entre cette systémique, son caractère multiplicateur, responsabilisant, et ce qui se passe à chaque élément du système. Une sorte de fractale.

Si on revient à l'échelle du seul tournage, ses acteurs sont divers. Ici, les parties sont des humains, pas des étapes, et chacun interagit avec une partie des autres. Les entretiens indiquent que chaque acteur est très largement sensibilisé à la question environnementale. Mais cette sensibilisation se limite assez naturellement à son périmètre d'activité ou à une partie de celui-ci. Tous les efforts qui sont faits, de manière individuelle, sont utiles, mais leur impact serait démultiplié s'ils étaient soutenus, encouragés, conçus, globalement. Et c'est précisément ce qui semble manquer.

Une des caractéristiques des entretiens a été d'échanger avec des personnes toutes

conscientes des enjeux, supérieurement attentives à leurs actes, mais qui toutes indiquent que c'est de leur seule volonté propre qu'ils agissent et que rien ne les y encourage ou les y contraint.

Cette bonne volonté et ce pré-acquis en matière de sensibilisation des acteurs mériteraient d'être bonifiés par une action concertée de la filière. Et chacun d'affirmer que seuls les producteurs auraient le pouvoir d'inclure l'enjeu écologique dans le cahier des charges de leur action.

II. L'étude

II.1 Des prétentions limitées

L'objet de cette étude n'est pas de produire un calcul mathématique sur l'empreinte de la production cinématographique régionale ou nationale, ni de modéliser un film type et de mesurer son impact. Il s'agit ici simplement d'une étude prospective s'attachant à identifier les principaux postes de consommation de matière ou de ressources. Par la suite, en concertation avec les acteurs concernés de la filière, il pourrait être mené un travail ponctuel sur les points les plus faciles à améliorer.

A ce stade, il n'est pas question de formaliser un référentiel mais simplement de placer quelques balises.

II.2 Méthode et acteurs

L'étude a été menée en réalisant des entretiens qualitatifs longs avec différentes catégories de professionnels. Les premiers entretiens ont été menés avec des directeurs de production et des régisseurs généraux, puis des premiers assistants. Ces professionnels ont été choisis en fonction de la variété de leur secteurs traditionnels d'intervention (long / court / télé / pub, grosse production / petit budget). Après cette première série de 7 entretiens, des responsables d'industrie technique (3) ont été sollicités ainsi qu'un élu parisien d'un arrondissement accueillant un nombre important de tournages. Enfin, deux chefs décorateurs et deux chefs électriciens ont été rencontrés.

II.3 « La »spécificité d'un tournage

Le tournage d'un film n'est pas une activité de production particulièrement nuisible à l'environnement ou consommatrice de ressources.

Au regard de nombreux autres secteurs économiques, le tournage de film à un impact marginal. Les matières consommées existent, elles sont peu spécifiques et ne constituent pas le principal des dépenses.

C'est une activité essentiellement artisanale où une part très importante des dépenses concerne la rémunération de personnes. Ces personnels travaillent rarement seuls mais les équipes sont constituées de manière ponctuelle, avec des individus recrutés individuellement. Cela ne facilite pas la mise en place de politique de moyen ou long terme.

Le caractère particulier de l'activité de tournage, ce qui finalement provoque un impact spécifique en matière environnemental, c'est le nomadisme.

Ce nomadisme induit des particularités environnementales plus que l'activité en elle-même ou ce qu'elle utilise. Cette clef d'entrée est particulièrement importante et c'est donc autour d'elle que s'organise la restitution des entretiens.

B. Transporter des gens et des choses, leur permettre de fonctionner

Nous l'avons vu, le nomadisme d'un tournage constitue sa particularité majeure au regard de l'ensemble de ses caractéristiques. Il s'agit donc ici d'étudier les déplacements des personnels et des matériels ainsi que de la logistique d'accompagnement qui permet aux hommes et aux machines de travailler et de fonctionner.

Nous nous attachons principalement ici aux tournages en décor naturel qui représentent la grande majorité des journées de tournages.

I. Les déplacements du personnel

Le nomadisme et la constitution d'équipes ad hoc non fixes induit des particularités au déplacement du personnel. Les salariés d'une entreprise traditionnelle cherchent tendanciellement à adapter leur lieu de résidence à la localisation de leur emploi. Cette stratégie de localisation ne peut pas être mise en œuvre dans le cadre qui nous occupe car le lieu de travail est susceptible de changer chaque jour. Ces déplacements sont fortement consommateurs d'énergie.

Ce changement de site peut se faire dans un périmètre assez vaste puisque, pour la région parisienne qui concentre une part prépondérante des tournages, les règles conventionnelles prévoient un cercle de 50 km autour du boulevard périphérique à l'intérieur duquel ce qui se fait est réputé ne pas donner lieu à un déplacement indemnisé par l'employeur.

Ainsi, des employés du secteur sont amenés à parcourir de manière quotidienne, lorsqu'ils travaillent, des distances importantes. Le temps de parcours ainsi que ses charges ne sont pas pris en compte dans le salaire. Le repas du soir et le couchage n'étant pas dus par l'employeur, les salariés rentrent naturellement chez eux car c'est matériellement possible et plus économique. Les horaires décalés de travail et les impératifs forts de ponctualité liés au travail en équipe ne facilitent pas les organisations informelles de covoiturage et la perte d'intensité des relations interpersonnelles touche toute la société.

Ici, la règle professionnelle favorise les mouvements pendulaires des personnels. Il conviendrait de réfléchir à l'aide à la mise en place de dispositifs de covoiturage ou de transport par les employeurs, ou d'incitation des salariés à une organisation des déplacements favorisant les transports collectifs ou le transport à plusieurs.

Cette règle des 50 km autour de Paris est un atout majeur de l'attractivité de la zone car elle diversifie considérablement les sites de tournage. Cependant, elle fait peser sa charge sur la collectivité et les salariés. Il serait donc de bon sens d'encourager la prise en charge d'une partie de ces déplacements par des moyens moins consommateurs de carburants fossiles.

De manière assez paradoxale, un tournage éloigné d'une zone urbaine génère moins de

déplacements car les personnels restent sur place pendant la durée du tournage et leurs déplacements sont plus courts en même temps qu'ils sont organisés par la production, donc davantage collectifs. La proximité de la main d'œuvre par rapport au site de tournage n'est donc pas nécessairement un atout écologique.

II. Le matériel

Un tournage nécessite un volume important de matériels divers, projecteurs, machineries, caméras, accessoires, décors, costumes... Le nomadisme exige de tout transporter ou presque sur chaque décor. L'absence de site fixe de stockage, la manutention que cela engendrerait et l'absolue nécessité de ne pas perturber le plan de travail par un manque de matériel induit que ce soit bien la totalité du matériel qui soit déplacée chaque jour dans des véhicules lourds.

Il est difficile de donner le nombre précis de véhicules nécessaires tant cela est variable d'une production à une autre. Mais ce sont rarement moins de 5 camions et parfois quelques dizaines qui doivent être mobilisés.

La tendance n'est pas à la diminution du volume pour cause de miniaturisation, l'électronique remplace peu la mécanique en la matière. Au contraire, il y a plutôt une escalade financière et technologique qui provoque une inflation des volumes à déplacer.

De l'aveu même de l'industrie technique, pourtant pourvoyeuse de matériel, il y a parfois une certaine surconsommation. Il est vain de chercher à réduire le volume même si chacun s'accorde à indiquer qu'une préparation minutieuse est la clef de l'efficacité.

Moins de préparation c'est moins de certitudes, plus de marge de manœuvre nécessaire, donc plus de matériel « au cas où ». Mais moins de préparation, c'est également du matériel qui manque au dernier moment et qu'il faut aller chercher avec un véhicule, parfois plusieurs fois dans la journée. Moins de préparation, ce sont aussi des tournées de chargement moins optimisées et donc plus consommatrices de temps et de carburants.

Quelques pistes pourraient réduire les déplacements des véhicules transportant le matériel, une fois la préparation bien assurée, comme par exemple le développement

de parc de gardiennage des véhicules pendant la nuit. En effet, si un tournage a lieu sur un même site pendant plus d'une journée, il est fréquent que les véhicules lourds ne restent pas en place pour des raisons diverses (ramener le conducteur qui peut disposer d'un espace de parking à proximité, interdiction de stationner la nuit dans certaines agglomérations...). L'identification de sites de parking gardés pourrait permettre des économies significatives de déplacement.

III. De l'électricité

La consommation électrique est un élément majeur de l'empreinte écologique d'un tournage. Pour que la journée de travail puisse se dérouler, il est indispensable de disposer sur le site du tournage d'une alimentation électrique stable, fonctionnelle, assurant une forte puissance.

C'est là que la production doit arbitrer entre l'utilisation de l'électricité fournie par un réseau filaire ou par la production autonome par groupe électrogène. Le moindre rendement des générateurs ainsi que l'utilisation obligatoire de carburants fossiles aggravent l'empreinte écologique en cas d'utilisation d'un groupe électrogène (l'origine partiellement nucléaire de l'électricité du réseau n'est pas, à tort, relevée ici comme un facteur négatif sur l'environnement car nous pourrions imaginer un adossement de la consommation du film à des fournisseurs s'engageant à produire proprement l'électricité marginale consommée).

III.1 Groupe ou réseau ?

Les critères de choix sont multiples.

Le premier est technique : EDF est-il en mesure de fournir la puissance nécessaire à cet endroit là ? On parle ici de 30 à 200 KW. Les sections de câble du réseau national ne sont pas toujours en mesure de supporter une telle charge et il est inenvisageable de renforcer le réseau pour un besoin ponctuel qui peut n'être que d'une journée.

A supposer que l'emplacement permette en théorie le raccordement au réseau électrique, il faut également que cela soit possible administrativement.

Cette approche revêt plusieurs aspects. Le premier est la capacité d'accès physique à l'alimentation. Celle-ci se trouve le plus souvent dans les parties communes

d'immeubles privées et il faut obtenir l'accord des syndics de copropriété qui, de plus en plus, demandent une indemnisation financière.

Par ailleurs, il faut qu'EDF ou un de ses sous-traitants soit en mesure de réaliser le branchement en « juste à temps ». Ici on touche à des procédures administratives relatives aux branchements forains qui ne sont pas toujours compatibles avec les délais de préparation des tournages. Le régisseur est rarement en mesure de déterminer 3 semaines à l'avance où il aura besoin d'électricité.

Enfin, si cela est techniquement possible et que les délais sont compatibles, l'arbitrage est soumis à la comparaison des coûts. Si l'énergie en elle-même est moins chère par le réseau que par l'usage d'un générateur, son coût forfaitaire d'accès est significatif. Si on ajoute le coût lié à la procédure administrative (démarches, prévoir du personnel pour la pose du compteur juste avant le tournage, la dépose juste après), cette somme est augmentée.

Enfin, la fourniture d'électricité par le réseau exige d'utiliser des armoires de distribution car celles-ci ne sont pas fournies par EDF qui livre une sortie derrière un compteur mais rien de plus. Ce matériel de distribution est spécifique et encombrant. Il fait double emploi (donc double location, double stockage, double transport) avec un éventuel groupe électrogène présent pour d'autres journées et loué sur la période. Quoiqu'il en soit, l'électricité du réseau est très généralement plus économique en plus qu'elle évite de devoir garer un camion supplémentaire.

Malgré cela, l'arbitrage en faveur du groupe électrogène est très fréquent, d'autant qu'il offre une souplesse de positionnement que ne permet pas son concurrent. Ainsi, si au dernier moment un plan doit être tourné dans un autre sens, il peut être très facilitant de pouvoir déplacer la source d'alimentation électrique. Cependant, force est de constater que la part des groupes dans le total des utilisations baisse.

Les villes peuvent conditionner par arrêté le droit d'utilisation d'un groupe électrogène à l'impossibilité de faire autrement. Mais, nous l'avons vu, les conditions de délais s'ajoutent parfois aux conditions techniques.

Plusieurs pistes sont à travailler pour favoriser l'usage de l'électricité du réseau, certaines sont déjà bien avancées. La réduction des délais administratifs

incompressibles par la mise en place de procédures spécifiques et d'interlocuteurs spécialisés, dans les zones où les tournages sont fréquents, résulte principalement de la volonté politique de l'opérateur.

Il peut y être encouragé par la collectivité ou en tirer un bénéfice d'image. La facilitation de la distribution par la mise en place des armoires adaptées en même temps que la pose du compteur serait un élément incitatif de confort.

La professionnalisation d'une filière spécifique, adossée pour la partie matérielle aux industries techniques, pourrait le permettre.

III.2 Les groupes électrogènes

Les groupes électrogènes sont des générateurs électriques diesels montés sur des tracteurs PL.

Un groupe représente un investissement d'environ 200 000 € et a un potentiel de fonctionnement de 20 000 h environ. Ils sont loués par les mêmes entreprises que celles qui fournissent le matériel d'éclairage. Ce sont des pièces maîtresses du dispositif de tournage. De leur bon fonctionnement dépend la capacité ou non de travailler. Ils bénéficient donc de toutes les attentions en matière d'entretien. Ces matériels sont coûteux et fragiles.

Les groupes sont un mal nécessaire dont toute la filière aimerait se passer, même si ce n'est pas pour des raisons écologiques. Même les loueurs de matériel apprécieraient de ne plus avoir de groupe à entretenir. Tous affirment que cela représente un poste de coût plus qu'un centre de profit. Cela exige des industries techniques des investissements importants et de l'entretien permanent.

Le bilan complet indique qu'une location aux alentours de 120 jours par an est nécessaire pour amortir le coût. Tous n'atteignent pas ce chiffre et ceux qui le dépassent ne le dépassent pas de beaucoup. Ainsi, les loueurs de matériels seraient également intéressés de ne plus devoir fournir ce matériel à leurs clients. Ils le font, non en raison du profit généré par ces locations, mais parce que c'est un produit lié.

Comme tous les moteurs, le rendement d'un groupe électrogène n'est pas linéaire.

C'est-à-dire que s'il produit 20% de ce qu'il peut produire comme électricité, il ne consommera pas 20% de ce qu'il consommerait à pleine puissance. Il consommera beaucoup plus. Par ailleurs, on choisit un groupe d'une part en fonction du pic de consommation totale que l'on a prévu, et d'autre part en fonction du pic de consommation sur une même phase (les groupes sont en triphasés).

Ainsi, si on utilise pendant deux heures de la journée une source de 18 KW, il est impératif de prévoir un groupe de 75 KW au total, même si le total toutes phases confondues ne dépassera jamais 40 KW. La détermination du groupe à choisir dépend donc du plan de feu précis du tournage.

Certains loueurs font des efforts particuliers de filtration des gaz d'échappement (pot catalytique...) mais cette démarche est faiblement valorisée et pas présentée comme un avantage concurrentiel sur leur site web par exemple.

Quelques données relatives aux rendements :

Un groupe de 100 KW consomme 28 litres/h lorsqu'il tourne à 100%

20 litres/h lorsqu'il tourne à 75%

15 litres/h lorsqu'il tourne à 50%

10 litres/h lorsqu'il tourne à 20%

Soit de l'ordre de 150 à 200 litres par jour, l'équivalent de 10 VL et de 5 PL effectuant chacun entre 110 et 140 km.

Un groupe de 50 KW consomme 20 litres/h lorsqu'il tourne à 100%

16 litres/h lorsqu'il tourne à 75%

12 litres/h lorsqu'il tourne à 50%

9 litres/h lorsqu'il tourne à 20%

Soit de l'ordre de 120 à 180 litres/jour, l'équivalent de 10 VL et de 5 PL effectuant chacun entre 90 et 110 km.

On mesure avec ces chiffres combien est important l'impact des sources utilisées du fait

de l'équilibre des phases. Renoncer à un projecteur de 18 KW et le remplacer par plusieurs sources moins puissantes peut modifier la puissance nécessaire du groupe électrogène (car on mettra les sources sur plusieurs phases différentes) et donc bénéficier tout au long de la journée d'un rendement bien meilleur. L'économie en carburant est alors très significative.

On notera que le groupe électrogène consomme un volume de carburant d'un ordre de grandeur comparable (entre $\times 1$ et $\times 3$) à la somme des dépenses liées aux déplacements du matériel et des véhicules de production. Cette consommation étant plus centralisée que celle liée au déplacement, il est plus facile de chercher à la diminuer.

Ajoutons aux groupes électrogènes pour l'alimentation du plateau l'usage fréquent de petits groupes électrogènes pour les loges ou la machinerie. Ceux-là ont des rendements plus faibles et polluent davantage. Tout ce qui favorise le regroupement des alimentations est bénéfique pour l'environnement. Cela induit des contraintes supplémentaires de câblage et d'implantation.

III.3 Des progrès techniques à fort impact sur l'empreinte écologique

Même si la motivation d'une recherche de moindre consommation est plus économique qu'écologique, on ne peut que se féliciter de plusieurs évolutions positives.

L'utilisation de lampes fluo depuis une vingtaine d'années permet de diminuer de manière très importante la consommation liée à certains éclairages de face de proximité. On pourrait espérer un développement des lampes à led dans les prochaines années pour poursuivre l'innovation. L'intérêt des led, outre leur très faible consommation, est leur miniaturisation autorisant de placer des sources lumineuses à des endroits inaccessibles auparavant.

Les prises de vue sur des supports numériques nécessitent moins de puissance lumineuse. L'amélioration des capteurs numériques va rapidement réduire les difficultés liées à une moins bonne gestion des contrastes par le numérique, cela nécessite, parfois, de fortes compensations pour des tournages en intérieur lorsqu'une lumière

naturelle provient de l'extérieur.

Le développement de nouvelles pellicules plus sensibles permet l'économie des sources lumineuses en autorisant l'usage de diaphragmes plus ouverts sans apparition de grain.

Les nouvelles lampes (HMI) ont un rendement bien meilleur que les lampes à incandescence. Leur température de couleur ne permet cependant pas de généraliser leur usage. Des progrès en matière de rendement sont encore enregistrés. Pour les lampes comme pour les générateurs de courant.

Il va prochainement apparaître sur le marché un dispositif électronique permettant de coupler plusieurs phases entre elles. Ce boîtier sera issu de la recherche développement de l'industrie technique française, son apport à l'économie de combustible sera très important. Comme expliqué en III.2, il permettra avec un groupe moins puissant de répondre aux besoins ponctuels de forte puissance isolés sur une seule phase.

Ainsi, un groupe de 50 KW pourra permettre de travailler même si une scène nécessite l'utilisation d'une source de 18 KW et de quelques compléments là où il faut normalement un groupe de 75 KW. Ce boîtier permettra une plus grande optimisation des groupes par rapport aux puissances et équilibres nécessaires au cours de la journée de travail. Il permettra donc de bénéficier d'un meilleur rendement des générateurs d'électricité.

C. Les consommations de matières autres que fossiles

I. L'eau

L'eau, avec l'électricité, est le « second » fluide qui doit alimenter le lieu de tournage. La cuisine mobile doit être alimentée ainsi que les loges et les WC éventuels (l'usage de toilettes sèches n'est pas encore répandu et, en secteur urbain, le régisseur cherche à prioriser le droit d'utilisation de toilettes en dur).

La consommation d'eau n'est pas spécifiquement importante, c'est son assainissement qui pourrait éventuellement poser des problèmes particuliers si l'évacuation ne se

faisait pas dans une zone adaptée.

II. L'alimentation

Que la restauration des équipes se fasse par l'intermédiaire d'une cuisine mobile spécifique ou par l'usage d'infrastructures professionnelles existantes, le différentiel d'empreinte écologique par rapport à des repas pris à domicile n'est pas significatif.

Les préconisations de réduction de l'empreinte écologique sont communes à toutes les infrastructures de restauration. Ainsi une cuisine mobile ayant pour objectif de porter attention à son empreinte veillera dans un premier temps à privilégier l'utilisation de produits de saison et de proximité ainsi que les produits respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Les expériences accumulées en restauration scolaire indiquent que pour un surcoût de 2€ par repas la qualité gustative et environnementale est significativement plus importante. Ce prix devrait pouvoir être absorbé par la production si les prestataires valorisaient leur valeur ajoutée.

III. Les décors

Les différents décorateurs et régisseurs rencontrés nous ont semblé particulièrement attentifs au respect des milieux naturels dans lesquels ils évoluaient... tout en insistant sur le fait que ce respect relevait de l'éthique personnelle bien plus que d'une commande venue d'en haut.

Au contraire, les incitations à ne pas tenir compte de ce respect sont parfois grandes, pour des raisons de budget, de temps, de faible prise en considération des enjeux environnementaux par les propriétaires ou utilisateurs des sites d'évolution.

L'empreinte écologique de ce secteur, lorsqu'il y a de la construction, est extrêmement variable en fonction du contexte. Elle est liée en même temps aux matériaux utilisés et à leur condition d'usage. Il convient ici de bien différencier ce qui relève de la santé humaine, de la pollution, et de l'empreinte écologique.

Les matériaux de base des constructions légères sont le bois et le polystyrène, plus

rarement le métal. Ce sont des matériaux fortement industrialisés et utilisant des matériaux de synthèse (colles, produits pétroliers). Mais ce sont des produits assez banalisés qui peuvent être produits localement et qui n'exigent pas des grandes distances de transport en raison d'usinage très spécifique.

Le plus souvent, les décors sont construits sur place ou à proximité. La fabrication génère des déchets qu'il faut veiller à ne pas éparpiller (granules de coupe de polystyrène) et à trier. La construction en atelier permet généralement de meilleures conditions de travail et favorise donc une moindre pollution.

Le point d'attention de l'empreinte écologique du poste décor consistera en grande partie à l'éventuelle réutilisation, au recyclage ou mode de destruction (incinération) des décors. Les équipes de décoration semblent très sensibilisées à ces questions et s'attachent naturellement à favoriser le réemploi lorsque c'est possible.

Il est utilisé de nombreuses peintures, solvants et autres « recettes maisons » que favorisent la dimension artisanale et personnelle de l'activité. De l'avis des professionnels, il existe le plus souvent des possibilités techniques alternatives peu toxiques ou polluantes mais l'usage de celles-là n'est pas uniformément répandu faute d'expérience et de formation.

IV. La table régie

Les déchets générés par la table régie sont systématiquement la première chose citée par les personnes rencontrées. L'impact de ceux-là est assez marginal mais comme ils sont les plus visibles, il convient de les prendre en considération afin d'induire des comportements vertueux sur d'autres points sensibles. C'est un lieu adapté d'entretien de la prise de conscience.

Les déchets sont constitués d'emballages et de vaisselle jetable, principalement des verres. Afin d'élargir de manière visible le périmètre de prise en considération de l'écologie et ne pas le limiter aux déchets, un effort particulier peut être fait sur la nature des produits proposés sur la table régie. Cf. les préconisations relatives à l'alimentation (moins industrialisé, plus proche, plus bio, moins emballé). Deux personnes ont signalé que dans certains pays, il est d'usage d'utiliser un même gobelet

plusieurs fois grâce à l'utilisation d'un dispositif de marquage et de stockage.

Des efforts particuliers autour de la table régie marqueraient symboliquement une prise en considération des enjeux écologiques. Cela ne serait bien entendu pas suffisant pour améliorer l'empreinte écologique d'un tournage, mais, dans la mesure où la table régie est le lieu de croisement de tous les intervenants, il serait indispensable et fédérateur qu'elle donne le « la » d'efforts généralisés.

D'une manière générale, la question du tri des déchets est problématique. Les régisseurs qui ont en charge l'évacuation des déchets quittent en dernier le site de tournage. L'opération d'évacuation intervenant en fin de journée, il est compréhensible que les efforts de tri ne soient pas faits de manière spontanée.

De plus, le site de dépôt des ordures est parfois difficile à trouver et le tri apporte une complication supplémentaire. Pour ces raisons, seul un tri à la source, au fur et à mesure, dans des dispositifs adaptés garantirait une bonne qualité de tri. Les régisseurs n'ont pas la place ni le temps de manipuler des conteneurs ou de se déplacer pour déposer les déchets. Les collectivités pourraient elles-mêmes mettre en place et enlever le matériel adapté, en le facturant le cas échéant mais en le rendant obligatoire.

D. Effet induit et facteurs de différenciation

I. L'utilisation de l'espace public

Un tournage agit sur son environnement au-delà des lieux, matières et personnes qu'il déplace, consomme ou utilise. Le principal effet induit est relatif aux changements de circulation et de stationnement dans l'environnement immédiat de la zone de tournage.

Cette difficulté ponctuelle est parfois vécue douloureusement par ceux qui en font longtemps ou fréquemment l'expérience. Par les encombrements qu'il peut provoquer du fait de voies barrées, ou par l'occupation de places de stationnement habituellement dédiées à un usage domestique, un tournage de film génère de manière marginale une surconsommation de carburant. La gêne ressentie concerne principalement les riverains et ne relève pas de l'empreinte écologique. Cette surconsommation sera d'autant plus

faible que les prescriptions fournies pas les municipalités et les forces de police seront adaptées, précises et respectées. Plusieurs professionnels ont noté la facilitation qu'apportait la présence de policiers sur place.

II. Plus ou moins d'empreinte, où est la différence ?

Indépendamment du budget des différents films et de leur type (court, long, pub, télé, docu....), tous les acteurs rencontrés ont indiqué que la phase de préparation était cruciale et que c'est elle qui déterminait le bon déroulement du tournage.

Les contraintes budgétaires de plus en plus prégnantes réduisent la durée des tournages et la période de préparation est amputée très largement. Globalement, chacun s'accorde à dire qu'avec une semaine de préparation en plus, c'est tout le tournage qui serait chamboulé, mieux organisé, plus réfléchi, plus économe.

Ce déficit de préparation touche en particulier les jeunes professionnels qui ne bénéficient pas encore d'une expérience importante. On apprend en faisant ! Nombreux ont été les interviewés à regretter que les nouveaux professionnels soient peu accompagnés humainement et ne bénéficient pas de tout le transfert d'expérience disponible.

Une attention toute particulière a donc été apportée aux outils d'aides à la préparation car à défaut de plus de temps, des outils facilitateurs peuvent apporter un autre type de confort. Il existe en effet une suite logicielle largement utilisée dans la profession (distribuée en France par moviesoft.fr), mais beaucoup moins qu'aux Etats-Unis, notamment pour la partie comptable qui ne respecte pas les mêmes normes. Cet outil informatique anglo-saxon mais francisé couvre la chaîne de l'écriture à la production, en passant par le dépouillement.

Les utilisateurs de ce logiciel valorisent tous le confort et le gain de temps qu'il apporte et les possibilités accrues de travail en commun en amont. La production française gagnerait probablement à généraliser ce type d'outil, d'autant qu'il peut faciliter la comptabilisation et la prise en compte de facteurs environnementaux.

E. Gérer mieux le toujours plus

La multiplication des canaux de diffusion développe considérablement la production mondiale. Berceau du cinéma et bénéficiaient d'incitations publiques fortes, la France défend honorablement ses parts de marchés à l'exception des publicités qui lui échappent encore trop souvent. Il convient de renforcer notre organisation afin que le développement recherché des tournages sur le sol national se fasse de manière la plus exemplaire possible pour le respect de notre environnement.

Comme nous l'avons détaillé dans les pages précédentes, l'itinérance des tournages est un facteur de renchérissement de leur empreinte écologique. Par comparaison, un fonctionnement en studio, avec des équipes et des prestataires associés génère considérablement moins de déplacements de matériel et de personnel, rend possible l'utilisation de l'électricité du réseau, et offre de bien meilleures infrastructures de travail et de traitement des déchets.

Du point de vue environnemental, les tournages en studios sont donc bien plus positifs. Pour autant, le territoire français en général et l'Ile de France en particulier, bénéficient de sites extérieurs uniques qui constituent un élément phare de l'attrait de notre pays pour l'industrie cinématographique mondiale. Notons que cette organisation du travail ne correspond pas à la tradition française.

Il conviendrait donc de développer des politiques publiques en faveur des studios afin d'y localiser des tournages se réalisant actuellement en décor naturel intérieur pour des raisons économiques et pour que l'accroissement recherché des journées de tournage se réalisant en France se fasse au maximum à leur profit. Ainsi, les décors naturels qui constituent notre avantage comparatif pourraient être utilisés au mieux : lorsqu'ils ne sont pas substituables.

Un second avantage des tournages en France est la qualité et la diversité des professionnels qui y exercent.

La forte financiarisation de ce secteur économique est regrettée par certains acteurs qui l'associent à une baisse de l'ambition artistique.

Quoiqu'il en soit, cette financiarisation n'est pas nécessairement un obstacle à une

meilleure prise en compte des enjeux écologiques.

Dans la mesure où l'opinion publique y est sensible, la filière, particulièrement performante en matière de marketing, serait en mesure de valoriser les efforts fournis.

Actuellement, il semble que les bonnes pratiques dépendent essentiellement des individus, le secteur gagnerait à bonifier cet engagement volontaire en lui fixant un cadre et des objectifs étendus, sans que cela soit vécu par les différents professionnels comme des contraintes supplémentaires qui s'imposent à eux, sans contrepartie.

Cela pourrait commencer par la mise en place de formations spécifiques montrant comment, dans chaque métier, il existe des techniques qui aident la planète à mieux supporter nos activités de production.

La position centrale de la Commission Régionale du Film d'Ile-de-France permet de mettre en réseau les acteurs afin de travailler de manière significative sur différentes zones de progrès :

- facilitation de la fourniture de branchements forains
- politique d'incitation au covoiturage et aux navettes organisées
- nature des produits alimentaires consommés
- valorisation des bonnes pratiques et de la recherche développement
- insister sur la durée de la période de préparation des projets soutenus
- travailler à la mise en place de zones de stockage des véhicules
- inciter les communes à fournir et enlever le matériel nécessaire au tri sélectif des déchets du plateau

F. Préconisation supplémentaire

Nous ajoutons à cela une préconisation principale originale : être chef de file d'un projet de développement d'une suite logicielle adaptée à la filière sous licence GPL (logiciel libre)

Ce projet serait utile à la profession car :

- Il assurerait un produit logiciel de qualité, adapté aux normes françaises et autoriserait donc son usage jusqu'à la comptabilité finale.
- Il intégrerait des éléments de comptabilisation détaillés de l'empreinte écologique afin que les choix alternatifs puissent prendre en compte cet indicateur pédagogique et permettent d'envisager des mesures de compensation volontaire.
- Il serait conçu pour permettre les échanges en ligne à travers une plateforme et serait un véritable outil de travail collaboratif, cela faciliterait la création collective.
- Sa gratuité permettrait de le diffuser très largement et d'y former les jeunes professionnels qui y trouveraient un outil facilitateur.

La Commission régionale du film d'Ile de France serait d'autant plus légitime que la France est un pays phare du développement de logiciel libre.

Le projet pourrait s'articuler autour d'un développeur de référence et d'un chef de projet assurant la retranscription de l'expression des besoins, la coordination du cahier des charges, et les étapes de validation avec les utilisateurs. La communauté du libre est composée d'une population traditionnellement très intéressée par le cinéma.

Développer un outil professionnel pour ce secteur mobiliserait très probablement des développeurs (bénévoles) à qui le chef de projet confierait des modules qu'il validerait ensuite.

De multiples opportunités de valorisation et de mobilisation de la communauté pourraient être proposées. Cette opération qui serait montée sur 18 à 24 mois pourrait également être couplée avec une meilleure connaissance des métiers du cinéma.

Les organisations professionnelles pourraient assurer la formation au logiciel et obtenir ainsi une nouvelle ressource.

Etre chef de file d'un projet de ce type c'est :

- mettre en réseau et écouter les différents professionnels pour coordonner l'établissement d'un cahier des charges fonctionnelles ;
- favoriser les échanges transdisciplinaires et encourager les associations professionnelles ;
- être leader politiquement d'un projet utile à la communauté du cinéma sans empiéter sur les plates-bandes de qui que ce soit (à l'exception de la société qui commercialise le produit utilisé actuellement...) ;
- disposer d'un produit supplémentaire pour médiatiser l'institution auprès des professionnels et des médias ;
- proposer des partenariats à des organismes similaires qui pourraient s'associer au projet, construire des ponts, nouer des alliances.